

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
2 avril 2015
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 31 mars 2015, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de l'Érythrée auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un communiqué de presse du Ministère des affaires étrangères de l'État d'Érythrée relatif à la situation actuelle au Yémen, pays frère (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire distribuer comme document du Conseil.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) **Girma Asmerom**



**Annexe à la lettre datée du 31 mars 2015 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent de l'Érythrée auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

[Original : arabe]

Communiqué de presse

Depuis quelques jours, les organes de presse et les médias véhiculent des déclarations de responsables yéménites et des reportages inventés de toutes pièces portant à croire que les Houthis reçoivent une assistance de l'Iran à travers l'Érythrée.

L'Érythrée entend en boucle des rumeurs lassantes qui veulent que tantôt des bases israéliennes, tantôt des bases iraniennes soient implantées dans le pays. L'Érythrée sait pertinemment quelles sont les agences de renseignement qui diffusent ces informations erronées et les transmettent à des quotidiens et à des sites Web, qui ne se soucient guère de faire preuve de déontologie ou d'être crédibles et s'emploient à faire parvenir ces mensonges aux responsables qui, délibérément ou non, les ressassent à l'envi, au point que certains finissent par y croire.

Dans ce contexte, le Ministère érythréen des affaires étrangères :

1. Regrette de constater combien le conflit est devenu inextricable au Yémen, pays frère, et formule le vœu qu'il soit réglé à la source afin que le Yémen recouvre la paix, la sécurité et la stabilité;

2. Souligne que l'Érythrée, plus que tout autre État, est préoccupée par la sécurité et la stabilité du Yémen, étant donné les liens historiques d'interdépendance et de bon voisinage qui unissent les deux pays et peuples frères;

3. Appuie l'intégrité territoriale du Yémen et l'unité de son peuple, et reconnaît exclusivement la légitimité des dirigeants du Yémen, qu'ils tirent de sa constitution;

4. Réfute les rapports, déclarations et allégations constants au sujet d'une présence iranienne, houthiste, israélienne ou de toute autre présence étrangère dans les eaux territoriales ou sur le sol de l'Érythrée;

5. Affirme que les déclarations attribuées récemment à certains responsables yéménites ne constituent qu'une partie de la campagne acharnée que mènent des services de renseignement à l'encontre de l'Érythrée en vue d'entacher son image, notamment aux yeux de l'opinion publique arabe, et confirme qu'il s'agit d'allégations mensongères, infondées, inventées de toutes pièces;

6. Appelle l'attention sur le fait que plusieurs journaux et sites Web traitent bon nombre de ces accusations comme si elles étaient vraies et en tirent des analyses qui ont pour principal effet d'induire en erreur le lecteur arabe, en premier lieu;

7. Informe qu'il a convoqué le Chargé d'affaires de l'ambassade du Yémen à Asmara pour lui demander des précisions au sujet des récentes déclarations faites par des responsables yéménites, propos qu'il a démentis, indiquant que personne

n'avait contacté l'ambassade à Asmara pour en vérifier la véracité et affirmé qu'elle n'y était aucunement mêlée;

8. Réaffirme que les îles, les ports et le territoire érythréens ne sont ni à vendre ni à louer et rappelle que l'Érythrée est le seul État de la région qui, depuis son indépendance, a rejeté toute ingérence étrangère et refuse d'abriter des bases, forces ou vaisseaux militaires étrangers;

9. Indique que l'Érythrée n'adhère pas aux politiques d'alignement, n'y participe pas et ne les soutient pas;

10. Réaffirme que le pays est désireux d'accueillir tout journaliste arabe qui souhaiterait enquêter en personne sur la teneur des rapports et qu'il suffit pour cela de déposer une demande de visa auprès de l'ambassade d'Érythrée la plus proche;

11. Rappelle les positions fermes de l'Érythrée au sujet de la sécurité en mer Rouge, du fait qu'elle possède le plus long littoral, est consciente de l'importance cruciale que revêt cette mer pour la région et pour le monde et communique en permanence avec les autres États riverains pour échanger des opinions et des idées en vue de cristalliser une vision commune et d'instaurer ainsi la paix et la sécurité en mer Rouge.

Ministère des affaires étrangères
Asmara, le 31 mars 2015
